

2012-3958  
2013-05-17

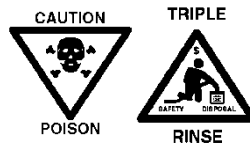
**CONTENU NET:  
1 LITRE**

**ACCLAIM SUPER C.E.  
HERBICIDE  
CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE**

**POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES ANNUELLES DANS LES  
PELOUSES**

**COMMERCIAL**

**DOIT ÊTRE APPLIQUÉ PAR DES OPÉRATEURS ANTIPARASITAIRES  
AUTORISÉS SEULEMENT**



**AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU**

**GARANTIE** : fénoxaprop-p-éthyle : 80,5 g/L

Avertissement, contient l'allergène soya

**N° D'HOMOLOGATION : 22886**  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

Bayer CropScience Inc.\*  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.  
Calgary, Alberta  
T2Z 3G3

\*Bayer Environmental Science  
Un groupe d'affaires de Bayer CropScience

## **AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## **PRÉCAUTIONS :**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PEUT CAUSER DES LÉSIONS AUX YEUX. CAUSE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. EVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU VÊTEMENTS. ÉVITER DE RESPIRER LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION. PORTER UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION OCULAIRE. AFIN DE RÉDUIRE L'EXPOSITION, PRENDRE LES PRÉCAUTIONS SUIVANTES LORSQU'ON UTILISE ACCLAIM SUPER :**

- Porter des vêtements protecteurs tels qu'une combinaison, une chemise à manches longues, des gants de caoutchouc résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial.
- Il faut porter des gants lors du mélange et du chargement.
- Enlever les vêtements contaminés chaque jour et les laver avant de les remettre.
- NE PAS manipuler le produit avec les mains nues. Des gants de caoutchouc résistant aux produits chimiques permettent de réduire considérablement l'exposition des mains. Il est important de mettre des gants lors des opérations de mélange/chargement ainsi que des réparations ou des réglages du pulvérisateur et des buses. NE PAS METTRE DE GANTS DE CUIR OU DE TISSU.
- Rincer les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever et se laver les mains à fond avant de manger, de boire ou de fumer.
- Dans les gazonnières, IL EST INTERDIT de pénétrer ou de laisser des travailleurs pénétrer dans les zones traitées avant que le délai de sécurité de 12 heures ne soit écoulé.
- Sur les terrains de golf, NE PAS pénétrer dans les zones traitées avant que le produit pulvérisé n'ait séché.

Éviter que le brouillard de pulvérisation ne dérive sur des cultures sensibles et UTILISER CE PRODUIT UNIQUEMENT AUX FINS ET AUX DOSES RECOMMANDÉES. Tenir les personnes et les animaux à l'écart du secteur traité pendant au moins 24 heures ou jusqu'à ce que le feuillage soit sec.

## **PREMIERS SOINS :**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les Services de renseignements médicaux de Bayer, au 1-800-334-7577. Ce produit contient des **DISTILLATS DU PÉTROLE**.

#### **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

**TOXIQUE** pour les poissons et les autres organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**.

Le présent produit renferme un distillat du pétrole, qui est modérément à fortement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques pendant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par application directe, rejet de déchets ou nettoyage de l'équipement.

Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau, étangs, lacs, rivières, ruisseaux et fossés d'irrigation par application directe, dérive de pulvérisation ou lors du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

#### **ENTREPOSAGE :**

**NE DOIT PAS ÊTRE ENTREPOSÉ EN-DESSOUS DU POINT DE CONGÉLATION.** Si le produit est entreposé depuis au moins un an, bien secouer avant d'utiliser. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale, des semences, des engrais et des plantes. Entreposer dans le contenant d'origine.

#### **ÉLIMINATION DES CONTENANTS :**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, CONTACTER:**

**BAYER CROPSCIENCE INC.\***  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.  
CALGARY, AB, T2C 3G3

**\*BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE**  
**A DIVISION OF BAYER CROPSCIENCE**

ACCLAIM est une marque de commerce de Bayer

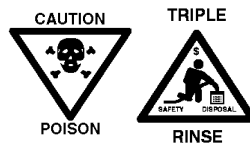
**CONTENU NET:  
1 LITRE**

**ACCLAIM SUPER C.E.  
HERBICIDE  
CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE**

**POUR LA SUPPRESSION DES GRAMINÉES ANNUELLES DANS LES  
PELOUSES**

**COMMERCIAL**

**DOIT ÊTRE APPLIQUÉ PAR DES OPÉRATEURS ANTIPARASITAIRES  
AUTORISÉS SEULEMENT**



**AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU**

**GARANTIE** : fénoxaprop-p-éthyle : 80,5 g/L

Avertissement, contient l'allergène soya

**N° D'HOMOLOGATION : 22886**  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

Bayer CropScience Inc.\*  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.  
Calgary, Alberta  
T2Z 3G3

\*Bayer Environmental Science  
Un groupe d'affaires de Bayer CropScience

## **MODE D'EMPLOI**

### **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

ACCLAIM SUPER est un herbicide spécialement formulé pour la suppression sélective en postlevée des graminées annuelles dans plusieurs variétés de gazon établies. ACCLAIM SUPER ne supprime pas les mauvaises herbes à feuilles larges et ne cause pas de dommages aux plantes ornementales, aux arbres et aux arbustes.

ACCLAIM SUPER peut être appliqué sur tous les cultivars des variétés de gazon suivantes :

- Ray-grass vivace (plantules et à maturité)
- Fétuque fine (plantules et à maturité)
- Pâturin des prés établi (au moins neuf mois)

**Note :** ACCLAIM SUPER pulvérisé sur le pâturin des prés établi de 9 à 12 mois peut provoquer un arrêt de la croissance et une décoloration du gazon. Ces symptômes disparaîtront rapidement.

**NE PAS APPLIQUER ACCLAIM SUPER SUR L'AGROSTIDE NI SUR LES PLANTULES DE PÂTURIN DES PRÉS.**

Comme ACCLAIM SUPER est absorbé essentiellement par les feuilles et que la translocation se produit de la pointe des feuilles jusqu'aux points végétatifs, une couverture complète s'impose. Les dommages visuels aux graminées annuelles sont apparents 5 à 10 jours après l'application (selon les conditions environnementales) et une suppression complète demande de 14 à 21 jours. Les symptômes visibles débutent par une chlorose générale et l'empourprement des feuilles et sont suivis de la mort de la mauvaise herbe.

### **MAUVAISES HERBES SENSIBLES :**

Digitaire astringente et sanguine, sétaire verte et glauque, échinochloa pied-de-coq et panic capillaire.

### **PÉRIODE D'APPLICATION ET DOSE D'EMPLOI :**

Appliquer ACCLAIM SUPER quand les graminées sont présentes et en pleine croissance. Pour de meilleurs résultats, appliquer ACCLAIM SUPER sur les graminées au stade 1-4 feuilles plus 3 talles. Les graminées à talles multiples ou au stade de l'épiaison peuvent être traitées et les résultats seront bons si la couverture est appropriée.

- NE PAS effectuer plus d'une application par année.
- NE PAS appliquer dans les zones récréatives (sauf les terrains de golf) ou sur les pelouses en milieu résidentiel.

## STADES D'APPLICATION

[LEAF AND TILLER DIAGRAM]

1	2	3	4	1	2	3	4
feuille	feuilles	feuilles	feuilles	talle	talles	talles	talles

Application optimale d'ACCLAIM SUPER

ACCLAIM SUPER peut être appliqué. S'assurer d'une couverture appropriée.

MAUVIASES HERBES SUPRIMÉES	DOSE D'EMPLOI	PÉRIODE D'APPLICATION	COMMENTAIRES
Digitaire astringent et sanguine Sétaires Panic capillaire Échinochloa pied-de-cop	11,4 mL/100 m <sup>2</sup>	1 – 4 feuilles / 3 talles et talles multiples / épiaison.	S'assurer d'une couverture appropriée.

Note : ACCLAIM SUPER n'a aucune activité dans le sol.

### MÉTHODE D'APPLICATION:

On obtiendra les meilleurs résultats en utilisant des buses à jet plat qui produisent de fines gouttelettes et procurent une bonne couverture.

IL EST ESSENTIEL DE BIEN COUVRIR LA PLANTE CIBLÉE POUR OBTENIR UNE SUPPRESSION COMPLÈTE.

### NE PAS APPLIQUER ACCLAIM SUPER PAR VOIE AÉRIENNE.

ACCLAIM SUPER doit être appliqué par des applicateurs antiparasitaires autorisés seulement.

L'application avec des buses à jet plat doit se faire dans 400 à 800 litres d'eau par hectare, ou dans 4 à 8 litres d'eau par 100 mètres carrés, à une pression de 140 à 275 kPa. Pour des résultats optimums, s'assurer d'une couverture complète.

Pour les applications faites avec un pulvérisateur portatif à pompe, verser 3 mL de produit dans 1 à 4 L d'eau et appliquer sur une surface de 24 mètres carrés.

Les applications à l'aide de pulvérisateurs hydrauliques sous pression et de lances portatives doivent être faites dans 800 litres d'eau par hectare ou dans 8 litres d'eau par 100 mètres carrés, à une pression de 200 à 400 kPa.

Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. **NE PAS** appliquer si des averses sont prévues dans les trois heures suivant l'application. **NE PAS** arroser ni irriguer dans les trois heures suivant l'application.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation dont le diamètre est inférieur à celui des gouttelettes de taille moyenne selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers. La rampe de pulvérisation doit se trouver à au plus 60 cm au-dessus de la culture ou du sol.

### Zones tampons

Utiliser les méthodes ou l'équipement de pulvérisation indiqués ci-dessous. **NE REQUIERT PAS DE ZONE TAMPON** : application à l'aide d'un pulvérisateur à main ou d'un pulvérisateur à dos; traitement localisé.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous doivent séparer le point d'application direct et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple les prairies, les forêts, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (par exemple les lacs, les rivières, les brouillards, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les autres milieux humides).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection des :		
		Habitats d'eau douce d'une profondeur:		Habitats terrestres
		De moins de 1 m	De plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Gazon	1	0	1

Pour les mélanges en cuve, consulter l'étiquette des produits utilisés dans le mélange et respecter la zone tampon la plus vaste (la plus sévère) parmi les zones tampons associées aux produits utilisés dans le mélange en cuve. Appliquer seulement en gouttelettes correspondant au plus gros des diamètres indiqués pour les produits utilisés dans le mélange selon les catégories de l'American Society of Agricultural Engineers.

### RENSEIGNEMENTS SUR LA TONTE :

ACCLAIM SUPER est un herbicide systémique. Pour une activité optimale, appliquer lorsque les feuilles sont bien ouvertes. Les retailles de gazon peuvent empêcher la couverture complète des mauvaises herbes ciblées. **NE PAS TONDRE LE GAZON DANS LES QUATRE JOURS PRÉCÉDANT OU SUIVANT L'APPLICATION.**

**MISE EN GARDE :**

NE PAS appliquer lorsque les graminées subissent une sécheresse et sont visiblement flétries, à défaut de quoi le degré de suppression sera faible.

**MISE EN GARDE :**

NE PAS mélanger ACCLAIM SUPER en cuve avec un autre herbicide ou pesticide.

**MISE EN GARDE :**

Utiliser un réservoir de pulvérisation propre. Avant de mélanger et de pulvériser ACCLAIM SUPER, nettoyer le système de pulvérisation avec de l'ammoniaque domestique.

**MISE EN GARDE :**

NE PAS appliquer d'herbicide pour mauvaises herbes à feuilles larges dans les 7 jours précédant ou suivant une application d'ACCLAIM SUPER.

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

TOXIQUE pour les poissons et les autres organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Le présent produit renferme un distillat du pétrole, qui est modérément à fortement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques pendant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par application directe, rejet de déchets ou nettoyage de l'équipement.

Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau, étangs, lacs, rivières, ruisseaux et fossés d'irrigation par application directe, dérive de pulvérisation ou lors du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

**MÉLANGES EN CUVE AVEC UN ENGRAIS HYDROSOLUBLE :**

ACCLAIM SUPER peut être mélangé en cuve et appliqué avec un engrais hydrosoluble pour le gazon (16-2-6, 20-0-7 ou 35-5-10). Consulter l'étiquette de l'engrais pour le gazon afin de connaître la dose appropriée.

Lorsque ACCLAIM SUPER est mélangé avec un engrais pour le gazon, s'assurer de mettre l'engrais en premier dans le réservoir de pulvérisation. Celui-ci doit être complètement dissous AVANT d'ajouter ACCLAIM SUPER. Pour bien mélanger, agiter la bouillie.

Appliquer le mélange dans 8 litres d'eau par 100 mètres carrés. Si le mélange est appliqué des conditions de stress, il peut en résulter une légère réduction du degré de suppression des graminées.

**ENTREPOSAGE :**

NE DOIT PAS ÊTRE ENTREPOSÉ EN-DESSOUS DU POINT DE CONGÉLATION. Si le produit est entreposé depuis au moins un an, bien secouer avant d'utiliser. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale, des semences, des engrais et des plantes. Entreposer dans le contenant d'origine.



### **ÉLIMINATION DES DÉCHETS :**

Les contenants vides doivent être rincés trois fois et les rinçures doivent être versées dans le réservoir de pulvérisation avant l'application. La bouillie doit être pulvérisée sur les terrains avoisinants et **NON PAS SUR LA SURFACE QUI VIENT D'ÊTRE TRAITÉE**, loin des sources d'approvisionnement en eau, des fossés ou des canaux d'irrigation.

### **ÉLIMINATION DES CONTENANTS :**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **PRÉCAUTIONS :**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PEUT CAUSER DES LÉSIONS AUX YEUX. CAUSE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. EVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU OU VÊTEMENTS. ÉVITER DE RESPIRER LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION. PORTER UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION OCULAIRE. AFIN DE RÉDUIRE L'EXPOSITION, PRENDRE LES PRÉCAUTIONS SUIVANTES LORSQU'ON UTILISE ACCLAIM SUPER :**

- Porter des vêtements protecteurs tels qu'une combinaison, une chemise à manches longues, des gants de caoutchouc résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial.
- Il faut porter des gants lors du mélange et du chargement.
- Enlever les vêtements contaminés chaque jour et les laver avant de les remettre.
- **NE PAS** manipuler le produit avec les mains nues. Des gants de caoutchouc résistant aux produits chimiques permettent de réduire considérablement l'exposition des mains. Il est important de mettre des gants lors des opérations de mélange/chargement ainsi que des réparations ou des réglages du pulvérisateur et des buses. **NE PAS METTRE DE GANTS DE CUIR OU DE TISSU.**
- Rincer les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever et se laver les mains à fond avant de manger, de boire ou de fumer.
- Dans les gazonnières, **IL EST INTERDIT** de pénétrer ou de laisser des travailleurs pénétrer dans les zones traitées avant que le délai de sécurité de 12 heures ne soit écoulé.
- Sur les terrains de golf, **NE PAS** pénétrer dans les zones traitées avant que le produit pulvérisé n'ait séché.

Éviter que le brouillard de pulvérisation ne dérive sur des cultures sensibles et **UTILISER CE PRODUIT UNIQUEMENT AUX FINS ET AUX DOSES RECOMMANDÉES.** Tenir les personnes et les animaux à l'écart du secteur traité pendant au moins 24 heures ou jusqu'à ce que le feuillage soit sec.

**PREMIERS SOINS :**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Le personnel médical doit communiquer sans frais avec les Services de renseignements médicaux de Bayer, au 1-800-334-7577. Ce produit contient des DISTILLATS DU PÉTROLE.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, CONTACTER:

BAYER CROPSCIENCE INC.\*  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.  
CALGARY, AB, T2C 3G3

\*BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE  
A DIVISION OF BAYER CROPSCIENCE

ACCLAIM est une marque de commerce de Bayer.